



Fédération
Histoire
Québec

Fédération Histoire Québec
4545, boulevard Lacordaire
Montréal (Québec) H1M 2N6

Montréal, le 8 juin 2025

À l'attention des membres du comité de démolition
Municipalité de Beaumont
48, rue du Domaine
Beaumont (Québec) G0R 1C0

Objet : Opposition formelle à la démolition du moulin Chabot

Messieurs les membres du comité,

La Fédération Histoire Québec (FHQ), organisme national regroupant 365 sociétés d'histoire engagées dans la mise en valeur et la protection du patrimoine, s'oppose formellement à la démolition envisagée du moulin Chabot, situé en amont du ruisseau de l'Église, au cœur du noyau villageois de Beaumont.

Ce bâtiment modeste, construit en planches de bois et couvert d'un toit de tôle, constitue un témoignage significatif de l'histoire économique et artisanale locale. Il est, à notre connaissance, le seul moulin ancien encore existant dans le village même. Deux autres moulins se trouvent ailleurs sur le territoire de Beaumont : le moulin de Vincennes, une reconstruction érigée en 2004, et le moulin de Beaumont, situé à l'est du village, toujours fonctionnel et alimenté par le ruisseau Mailloux.

Ces trois moulins incarnent chacun un pan distinct du patrimoine hydraulique de la municipalité. En ce sens, la perte du moulin Chabot représenterait une atteinte directe à l'intégrité historique du noyau villageois.

À ce jour, aucune évaluation patrimoniale indépendante rendue publique ne semble avoir été réalisée pour ce bâtiment. Rien n'indique non plus que des options de conservation ou de reconversion aient été étudiées. Pourtant, en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, c. P-9.002), les décisions touchant les bâtiments d'intérêt doivent s'appuyer sur une analyse rigoureuse de leurs valeurs historique, architecturale et paysagère (articles 2, 48 et suivants).

En conséquence, la Fédération Histoire Québec demande respectueusement :

1. Que la procédure de démolition soit suspendue immédiatement ;
2. Qu'une évaluation patrimoniale complète et professionnelle soit menée sans délai ;
3. Qu'un scénario sérieux de préservation ou de réutilisation du bâtiment soit envisagé en collaboration avec les parties concernées.

La Fédération Histoire Québec réitère sa volonté de contribuer à toute initiative visant à assurer la conservation de ce témoin essentiel de l'histoire de Beaumont.

Veillez recevoir, Messieurs les membres du comité, l'assurance de notre haute considération.



Clément Locat

Président du comité du patrimoine
Fédération Histoire Québec



J.-Louis Vallée
Président
Fédération Histoire Québec